

Notices sur les paroisses du diocèse de Quimper et de Léon par Hervé Pérennès

Plomelin¹

Cette paroisse, qui appartient au doyenné de Quimper, comptait au dernier recensement 1.520 habitants.

Elle a comme titulaire saint Mellon, mais l'éponyme en est saint Merin, comme l'atteste l'ancienne graphie du XIV^e siècle : *Ploe-Meryn*, Saint Meryn est honoré en Cornwall. Il y a un Lan-Merin dans les Côtes-du-Nord (²).

Monuments anciens (³)

Deux menhirs debout et un troisième renversé à 150 mètres Nord-Est du bourg (⁴). Autre menhir au bord de la voie ferrée, sur des terres dépendant de Kerlen.

A Lezourmen, ancien tumulus nivelé.

Tumulus dans le vallon, au-dessus de Keral-Bihan.

Près de la route de Quimper, entre le septième et le huitième kilomètre, au village de Keral-Bihan, enceintes retranchées avec des restes d'habitations.

Enceinte à 1.500 mètres de Penhoat-Bras, dans la parcelle n° 3, S. B., du cadastre. En 1867, M. Le Men et Grenot découvrirent une habitation, avec débris de poteries et de fer, dans la parcelle dite Menez-Penhoat.

Motte avec enceinte dans le taillis de Bois-Avorn, à trois kilomètres au Nord du bourg.

Au Pérennou, l'abbé du Marc'hallac'h rencontra en 1833 des ruines d'habitations et de bains romains construits en petit appareil. Il y recueillit des enduits peints, des placages de marbre, des poteries samiennes et noires, et des monnaies d'Auguste, de Tibère, de Claude, de Victorin et de la Colonie de Nîmes. Les restes de l'établissement des bains, situés au bord de l'Odét, avaient 17 mètres de long, et la villa, située plus haut, près de l'habitation actuelle, environ 40 mètres (⁵).

Tuiles, meules et débris de poteries romaines à Keraval, Rossulien, Kerdour. Nombreuses tuiles à rebord près de la croix de Ty-Souben.

Groupe équestre en granit découvert à Kerlot.

Coupe en argent du XVI^e siècle trouvée à 300 mètres au Nord-Ouest du bourg.

Seigneureries et manoirs

La Réformation de 1426 mentionne pour Plomelin les manoirs de Botsaffarn, à Yvon Botsaffarn ; de Kertouch, à Havoise, veuve de Yvon de Kertouch ; de Goffvaez, de Rossulian, à Aliénor de Penguilys ; de Keranguen et de Kerlian (⁵), au sieur de Lesivy.

Celle de 1441 y ajoute le manoir de Kerlean (⁶).

Voici maintenant les manoirs signalés par la Réformation de 1444 : Kertouch ; à Jean Kertouch ; Poulrajen, au sieur de Lanros ; Kerbeven, à Jean le Heuc ; Trepez, à Henry de

¹ Nous savons gré à M. le Recteur de Plomelin de nous avoir fourni de précieuses notes pour la composition de cette notice.

² Loth, *Les Noms des Saints bretons*. En breton, Plomelin se dit *Pleuveilh* (l. mouillé).

³ D'après du Châtellier, *les Epoques préhistoriques dans le Finistère*

⁴ Un seul de ces menhirs existe aujourd'hui. On voit au village de Kerlen deux bétyles encastrés dans des murs d'étables. (*Bulletin de la Soc. Arch. du Finistère*, 1928, p. 33).

⁵ Abgrall, villa et bains du Pérennou, dans le *Bulletin de la Soc. Arch. du Finistère*, 1890, pp. 258-260 Excursion archéologique aux ruines romaines du Pérennou (*Ibi.*, 1916, pp. 305-310).

⁶ Probablement Kerlot

Tuonmelin ; Keranguen, à Guillaume de Trémillec ; Kerlot, au sieur de Lésivy; Coetrinon, à Pierre de Coetrinon ; Botmen, à Jehan Le Guen ; Kercorentin, à Jehan Le Dimanach ; Kertouch, à Daniel de Keriguy et Çueguen Kertouch, Kergoall, Kernivinen, Tuongoff, au sieur de Lésivy ; Tuonsoye, à Hervé Tuonmelin ; Botsaffarn, à Yvon Botsaffarn.

En 1536, Tanguy de Lésivy apparaît comme propriétaire des manoirs de Kerlean, Trebez, Botsaffarn et Tuangoff ; Keraval appartient à Marie Lhonoré, femme de maitre Auguste Moreau ; Kerdour (Kertouch), à Lancelot Le Cardinal ; Kergorentin, à demoiselle Catherine Pennanrun ; Rossulian, à Henry de Kervegant ⁽¹⁾.

Les manoirs qui existent encore, au moins en ruines, sont en Plomelin, ceux de Kerdour, Keraval, Rossulian, Kerlot ; en Bodivit, ceux du Pérennou, de Lestremeur et de Penanros. Le manoir de Kerrem, en Pluguffan avant la Révolution, appartient actuellement à Plomelin.

Kerdourch ou Kerdour ⁽²⁾.

Ce manoir se trouve à environ 4 kilomètres Nord-Est du bourg de Plomelin, en face de la baie de Kerogan. Avant la Révolution, il était en Pluguffan.

Le corps principal du manoir, qui est du XVI^e siècle, est dominé par un pavillon carré, flanqué de deux tourelles rondes, percées d'embrasures. Sa façade et ses fenêtres ont été remaniées.

Le château était possédé au XVI^e et au XVII^e siècles, par la famille Le Torcol qui portait *de sable au chevron d'argent accompagné de trois besants d'or*. Il appartient ensuite aux Goueznou, et est aujourd'hui propriété de la famille Roussin.

Nous savons, par un procès-verbal de 1642 que les Torcol et les Lhonoré avaient des prééminences dans l'église Saint-Mathieu de Quimper.

Keraval

Il est situé à un kilomètre Nord de Kerdour, au débouché d'un minuscule estuaire de l'Odet, devant la baie de Kerogan. Sous l'ancien régime, il était en Pluguffan.

Bâti au XVI^e siècle par Guillaume Moreau, sieur de Keraval, oncle du fameux chanoine Moreau, il reçut au siècle dernier plusieurs additions. Le portail, à portes cavalière et piétonne, a été remonté du côté des jardins.

En 1636, le manoir appartenait à noble homme Sébastien Le Gubaër, qui le décora de jolies lucarnes Louis XIII. Après avoir été le bien des Goueznou, il est possédé actuellement par la famille Roussin.

Les seigneurs de Keraval avaient aussi des prééminences dans l'église Saint-Mathieu de Quimper.

Rossulian

Ce manoir se trouve au bord de l'Odet, à environ trois kilomètres Sud-Est du bourg. Il appartient à M. de Kerviler.

Au début de la Révolution, il était habité par François Souchet de la Brémaudière, dont la famille était établie à Quimper vers la fin du XVII^e siècle. Ce personnage commandait un bataillon des fédérés du Finistère. Il fut chargé de conduire de Paris à Saint-Brieuc un groupe de ces fédérés, et donna asile, en son manoir de Rossulian, à sept d'entre eux Duchâtel, Cussy, Meillan, Salles, Bourgoing, Bois-Guyon, Girey-Dupré. Pendant la nuit du 21 Août 1793, ils s'embarquèrent sur le sloop La Diligente, patron Scanvic, de Concarneau.

¹ Réformation de 1536.

² Le Guennec, *Les anciens manoirs des environs de Quimper*, dans le *Bulletin de la Soc. Arch. du Finistère*, 1921, pp. 155-156.

Kerlot (¹)

Ce manoir était situé à quatre kilomètres Nord du bourg. Il ne subsiste plus que l'extrémité Ouest de l'ancien corps de logis, construction à un étage, avec une façade en pierre de taille, percée de quelques fenêtres, dont une seule a gardé ses meneaux. A gauche, quelques vieilles murailles, et au-dessous, une belle fontaine gothique à accolades et pieds droits aux bases nombreuses. Derrière la maison, dans l'arrière façade, deux meurtrières jumelées.

C'est à Kerlot que l'on a trouvé un anguipède, aujourd'hui conservé à Keraval.

Pierre de Jégado, chevalier, sieur de Kerlot, songea en 1651 à y fonder un monastère, dont sa soeur, Elisabeth, professe de l'Ordre de Cîteaux à l'abbaye de la Joie, en Hennebont, serait la première abbesse. La fondation fut arrêtée l'année suivante et acceptée en 1653 par le Supérieur général de l'Ordre, ainsi que l'évêque de Cornouaille. Le 22 Juillet 1654, Elisabeth de Jégado était mise en possession du manoir de Kerlot. Quelque temps après, elle jetait les fondations d'une chapelle, quand des difficultés furent créées par les héritiers présomptifs de Pierre de Jégado.

La nouvelle abbesse, Anne Le Coigneux, nommée en 1660, tenta de prendre possession de son monastère par un procureur, Julien Eon, prêtre d'Hennebont, mais celui-ci trouva la porte fermée et la maison gardée par des gentilshommes, armés de fusils. (17 Août 1660). Le 10 Octobre, Anne Le Coigneux se présenta elle-même avec une escorte de procureurs et d'avocats. devant les murs de Kerlot, mais ils trouvèrent les remparts garnis d'une quarantaine de personnes armées, sous les ordres du sieur du Val, qui les menacèrent de les fusiller s'ils ne se retiraient.

Le Roi donna ordre à Charles de Kerneze, marquis de la Roche, gouverneur de Quimper, d'employer la force armée pour mettre l'abbesse en possession, mais quand celui-ci se rendit à Kerlot, avec plusieurs gentilshommes, il trouva les portes closes et essuya un refus formel.

Le Roi enjoignit alors au duc de la Meilleraye, lieutenant général en Bretagne, de mettre Madame Le Coigneux en possession. Celle-ci tenta de nouveau d'entrer à Kerlot, mais les vingt soldats qui l'escortaient ne purent intimider les défenseurs du manoir..

Le marquis de la Roche essaya encore une fois, le 10 Juillet 1632: il trouva l'abbaye fortifiée comme une place de guerre, avec une échauguette et des parapets au-dessus de la porte, murée de pierres de taille, et des canonnières en tous les endroits de la maison ; les fenêtres étant en partie murées. Malgré ses menaces de traiter les occupants comme séditeux et coupables de lèse-majesté, il ne put entrer. Il demanda le concours des bourgeois de Quimper qui le lui refusèrent, prétendant qu'ils n'étaient pas tenus de servir hors de la ville. Il convoqua alors le gouverneur de Port-Louis qui vint à Quimper avec 100 hommes du régiment de Champagne et deux canons. Cette fois, le sieur de Pontlo comprit qu'il fallait battre la chamade, sans attendre que l'artillerie fit brèche dans ses remparts. Il déclara qu'il céda à la force. Le 2 Décembre, l'abbesse put enfin entrer, mais elle constata que tous les Meubles étaient emportés ou brûlés. Elle s'installa dans le manoir avec les religieuses et l'aumônier.

Le sieur de Pontlo exerçait des violences contre les fermiers et l'abbaye à l'aide de gens sans aveu. Aussi l'abbesse prit-elle la résolution de transférer l'abbaye à Quimper, et la communauté de ville, par délibération du 10 Juillet 1667, autorisa les religieuses à s'établir au manoir de l'Isle, paroisse de Saint-Matthieu.

Lestrémeur

Ce manoir se trouve un peu au Nord de l'église de Bodivit.

¹ Anciennement Kerellot (montre de 1483). Voir Peyron, *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, 1889, pp. 3-22.

De la chapelle Saint-Roch, une longue avenue y donne accès, bordée par endroits de très vieux arbres et traversant un domaine fort boisé. On débouche après plusieurs centaines de mètres sur une esplanade en face d'un beau colombier de granit dont la porte offre un écusson inscrit dans une cartouche gothique qui porte. *un écartelé d'argent et de sable*.

A gauche, s'ouvre le double portail du manoir dont la porte cavalière a une arcature à crossettes végétales. Il est défendu à droite et à gauche par deux meurtrières rondes. Le bâtiment principal, situé au fond de la cour, a été démoli ; il n'en reste à gauche qu'un petit corps de logis éclairé par deux fenêtres à meneaux, et flanqué d'une tourelle irrégulière, contenant une vis d'escalier arrondie. Cette tourelle est percée d'une jolie porte gothique et de deux fenêtres à meneaux. Les dépendances qui relient cet édifice au portail ont aussi des ouvertures anciennes.

Lestrémeur appartenait, au début du XVII^e siècle, à Guy de Keraldanet, chevalier de l'ordre du Roi, seigneur de Rossulian, et autres lieux, et à sa femme Marguerite de Coëtneupren. Ils eurent deux filles, baptisées toutes deux à Bodivit, l'une, Renée, le 6 Janvier 1617, l'autre, Marie, le 15 Août 1618. Marie eut toutes sortes d'avaries à subir de la part de sa mère, qui voulait à tout prix en faire une religieuse (¹).

Lestrémeur passa dans la famille de Sévigné par le mariage de Marguerite de Coëtneupren avec Charles, baron de Sévigné, seigneur des Rochers, puis aux d'Acigné par un troisième mariage de la même personne avec Honoré d'Acigné, comte de Grandhoys.

En 1684, Lestrémeur revient aux de Sévigné. Après la mort de M. de Grignan, petit-fils de la célèbre marquise, en 1713, le manoir est vendu à René Le Prestre, seigneur de Lezonnet, président du Parlement de Bretagne.

Penanros

A 500 mètres Sud-Est de Bodivit, à l'entrée d'un joli bois qui descend jusqu'à la grève est le petit manoir de Penanros, simple maison du XVII^e ou XXVIII^e siècle, à deux lucarnes de pierre. M. René Kerviler, son avant-dernier propriétaire, y a rassemblé divers débris provenant des démolitions de l'établissement des Cordeliers de Quimper : une belle fenêtre gothique du XVIII^e siècle, remontée contre le pignon de droite ; quelques colonnettes et arcades du cloître formant galerie couverte sur la façade, en avant de la porte d'entrée ; pinacles de contreforts ou de niches groupés en manière de petit monument, devant la maison ; colonnettes dressées sur les deux piliers de l'avenue et autres débris gisant çà et là.

Penanros fut acquis, au début du XVIII^e siècle, par Louis Le Déan, sieur de Glascoet, receveur des fermes à Groix, puis à Douarnenez :

L'un de ses fils, François-Jérôme, naquit à Douarnenez en 1766 et fut élevé à Penanros. C'est lui qui, le 22 Avril 1789, sera élu second député de Quimper aux Etats Généraux. Maire de Quimper en 1792, il acquit, de concert avec son frère Jean-François, pour 25.900 francs, le couvent des Cordeliers.

La famille occupa la maison jusqu'à la démolition de 1840.

Le Déan aida dans leur fuite les Girondins proscrits. Il fut contraint de se cacher lui-même. Après le 9 Thermidor, il devint administrateur du Département et fut un des agents de la violente persécution religieuse suscitée par le Directoire. Successivement maire de Quimper (1799-1803), baron de l'Empire, député du Finistère à la Chambre des Cent Jours, il mourut le 16 Février 1823 et fut enterré à Bodivit.

¹ Saulnier, *Les Sévigné oubliés*, Revue de Bretagne et de Vendée, 1885, pp. 145 s.

Le Pérennou

Le moderne château du Pérennou, qui se trouve en bordure de l'Odet, entre Plomelin et Bodivit, a remplacé un manoir plus ancien.

Ce manoir était habité en 1695 par le sieur Coatglas.

En 1779 furent mariés dans la chapelle domestique du manoir Jacques de la Sauldraye, chevalier, seigneur du Pérennou, et Marie-Corentine du Marc'hallae'h, fille aînée de Félix du Marc'hallac'h, enseigne de vaisseau du Roi, chevalier, seigneur du Marc'hallac'h, Treouron... L'acte de mariage est signé Goasguen, recteur de la Chandeleur, Quimper.

Devenue veuve, Marie du Marc'hallac'h épousa en secondes noces François de Pompéry, capitaine lieutenant de Maréchaussée à Quimper, originaire des environs de Soissons. Le mariage fut béni dans l'oratoire du manoir, par Pierre-Alain Denis, ex-professeur au collège de Quimper, et recteur de Lennon de 1773 à 1785 ⁽¹⁾.

En 1785, dans la chapelle du château, on suppléa les cérémonies du baptême à une fille de Jacques du Marc'hallac'h, chevalier, seigneur du Pérennou et de Françoise Euzenou de Kersalaün.

En l'an IX de la République, la signature de Jacques figure aux actes municipaux avec celles du maire Le Déan et de l'adjoint Lagadec.

Kerrem

Le petit manoir de Kerrem est situé entre Keraval et Kerlot.

Il a appartenu à Alain Foenant (1426-1444), à Jehan de Tregannez (1478), à Jehan Marion (1536), à Henry Le Dénie (1629), à Nicolas des Landes (1733) ⁽²⁾.

Église paroissiale

L'église de Plomelin est moderne. Elle a été bâtie en 1893 ⁽³⁾, en forme de basilique latine sur les plans de M. le chanoine Abgrall, par M. Le Louët, entrepreneur. La flèche qui surmonte le clocher fut faite du 28 Mai au 11 Juillet 1896, et coûta 9.000 francs.

On voit dans l'église, trois statues anciennes : à gauche du maître-autel, une jolie Vierge-Mère ; à droite, le titulaire, saint Mellon en évêque, bénissant.

Ces deux statues sont du XVII^e siècle. A gauche du chœur est la statue de saint David en rochet, rabat, mitre et chape. Elle provient de l'église ruinée de Bodivit, dédiée à saint David, et semble du XVIII^e siècle.

Aux fonts baptismaux on voit un vieux tableau, de grandes dimensions, représentant une *Descente de Croix*. Au bas l'inscription : *Donné par le Roi*.

D'après une enquête faite en 1642, pour constater les prééminences de la famille Lhonoré en Cornouaille et à Morlaix, on voyait alors, dans l'aile gauche de l'église de Plomelin, une chapelle dite chapelle de Keraval, qui appartenait autrefois à écuyer Pierre Lhonoré, sieur de la Forest et de Keraval ⁽⁴⁾. Au dessus de l'autel de la chapelle, une pierre soutenant l'image de saint Sébastien était armoriée de *trois poissons posés en pal et une molette d'éperon au-dessous*, blason d'Augustin Moro, qui avait épousé Marie, fille de Pierre Lhonoré. Dans cette chapelle se trouvait une voûte et tombe enlevée, portant un écusson mi-partie des Moro et des Lhonoré. Au-dessus, on voyait une vitre toute neuve présentant, au plus haut, France et Bretagne, et, au-dessous, trois écussons *d'argent à une fasce d'azur chargée de trois roses d'or*, accompagnée de *cinq feuilles de houx de sinople; trois en chef deux en pointe*, pleines et mi-parti de gueules

¹ Peyron et Abgrall, *Notices sur les paroisses*, VI, pp. 100-101.

² *Kannadig Plugüen*, 15 Février 1930.

³ Consacrée le 11 Octobre 1893.

⁴ En 1642, Keraval était possédé par Sébastien Le Gubaër.

à la fasce d'or, accompagnée de 6 besants, armes des Gubaër en alliances, remplaçant les anciennes armes des Lhonoré.

Le même procès-verbal décrit ensuite une autre chapelle, dite de Kerdour, la première dans l'aile droite de l'église, avec vitre contenant quatre écussons, alliances des Le Torcol, Lhonoré et autres, en bas, la représentation d'une femme ayant sa cotte armoriée des mêmes armes des Lhonoré.

Le procès-verbal renferme des figurations coloriées de la vitre et de l'enfeu de Keraval. La fenêtre avait un tympan à trois soufflets. Au-dessous, à l'enfeu, figurait une arcade Renaissance. L'écusson de la clef offrait *les trois poissons, deux et un, et la molette en abyme*. A gauche, le blason des Moro, mi-parti de *trois cornes, deux et un* ; à droite un mi-parti de Moro et d'une *croix engreslée*. Sous le plat de la tombe se trouvait un écusson chargé d'un *lion*. L'écusson de la partie antérieure, Moro parti de Lhonoré, était soutenu par deux lions. A droite de la fenêtre, on voyait une statue de saint Sébastien, attaché à un arbre feuillu, ayant un écusson de Moro sculpté sur son piédestal.

Les deux figurations étaient l'œuvre de Claude Bourricquen, peintre.

Le vitrail de Kerdour est également signalé. Il se trouvait fort endommagé. Le soufflet supérieur était vide. Les deux soufflets inférieurs portaient le blason des Le Torcol, plein et mi-parti d'*argent à l'arbre de sinople, au sanglier de sable passant*. Au haut du premier panneau, mi-parti de Le Torcol et de Lhonoré ; au haut du second, mi-parti de Le Torcol et d'*azur à la croix pattée d'argent*. Rien n'apparaissait au haut du troisième, le seul intact, qui contenait la figurine d'une dame présentée par une sainte au manteau rouge, tenant un vase à la main (La Madeleine ?) Cette dame avait sa robe chargée d'un mi-parti de Le Torcol et de Lhonoré ; la tête couverte d'un voile court, elle portait une casaque d'hermine à manches larges et courtes, d'où sortaient les manches d'une robe bleue. Devant elle-un petit chien.

Deux anciennes cloches de l'église sont datées de 1741. Elles portaient des inscriptions. La première *S T. MELON PRIEZ POUR NOUS*. La seconde *AD MAJOREM DEI GLORIAM*.

Calvaires

Croix en granit, au Midi et près de l'église, restaurée lors de la Mission de 1866.

Croix dressée à 100 mètres au Sud de l'église, à l'occasion de la Mission de 1881.

Vieille croix en face du cimetière, en bordure de la route.

Belle croix en kersanton au cimetière, datée de 1884.

Croix de Kermel, relativement moderne, à 1.500 mètres à l'Ouest du bourg, à l'intersection de la route de Quimper à Pont-l'Abbé et de Plomelin.

A Bodivit, il faut mentionner la croix de Saint-Roch, voisine de la chapelle de même nom, à un kilomètre des ruines de l'église de Bodivit, et celle du Pérennou, souvenir de la Mission de 1927.

Fontaines

A 100 mètres au Midi de l'église paroissiale, fontaine de Saint-Mellon.

Fontaine de Saint-Roch, près de la chapelle du même nom.

Fontaine du Pérennou.

Ces trois fontaines sont maçonnées.

Chapelles

Une chapelle existe encore à Plomelin, celle de Saint-Philibert ; deux autres ont disparu : Saint-Nic et Saint-Connec.

Chapelle Saint-Philibert

Elle se trouve à 800 mètres environ au Nord-Est du bourg, non loin du chemin qui mène à la grand-route de Pont-l'Abbé à Quimper.

Le rôle des Décimes la mentionne au XVIII^e siècle.

Dans le voisinage de la chapelle on voit un calvaire et une fontaine de dévotion.

Chapelle Saint-Nic

Elle se trouvait à 4 kilomètres et demi Nord-Est du bourg, non loin du manoir de Kerdour, à l'embranchement de la route de Pont-l'Abbé et de la vieille route de Pluguffan. Sous l'ancien régime, elle faisait partie de cette dernière paroisse. En 1806, elle était toute délabrée. En 1878, on en voyait encore quelques substructions. La légende disait que les gens qui passaient à l'heure de minuit entendaient distinctement le son d'une cloche invisible, sonnant pour appeler à l'office les âmes de ceux qui étaient tombés dans le vallon de l'Eau-Rouge et pour lesquels la tradition avait conservé quelque pitié ⁽¹⁾.

La fontaine sainte se trouve au village de Kerhuel, dépendant de Kergadiou, non loin de Kerdour.

La statue de saint Nic se voit encore dans la chapelle Saint-Philibert, mais elle est moderne.

La chapelle Saint-Nic dut être fondée par les Torcol, seigneurs de Kerdour. Sur une pierre qui en provient, encastrée à l'entrée d'une ferme située à l'entrée d'une vieille avenue menant au Stang-Bihan, près du hameau de la Croix-des-Gardiens, en Kerfeunteun, on voit un écusson portant un chevron accompagné de trois besants. Ce sont les armes de Le Torcol.

La procession du Saint-Sacrement allait tous les ans de Pluguffan à Saint-Nic, jusqu'à la date de la construction d'une nouvelle chapelle à Belair, ou Ty-Souben.

Chapelle Saint-Connec

Cette chapelle, appelée Saint-Connec ou Saint-Conogan, était située à deux kilomètres Sud-Ouest du Bourg. Elle est signalée par une pièce de 1680 des Archives départementales, qui mentionne de plus, dans le voisinage, *Liors ar Chapel sant* ⁽²⁾.

Le 7 Septembre 1788, le corps politique de Plomelin décida unanimement que « vu la pauvreté de la fabrique, on ne pouvait songer à réédifier la chapelle de Saint-Connogan, qu'ainsi il fallait la laisser tomber en ruines et tirer profit du bois et des pierres qui s'y trouvaient pour l'utilité de l'église de la paroisse. Il fut décidé que la statue du Saint serait peinte et dorée et placée dans l'église paroissiale, dans l'endroit le plus convenable » ⁽³⁾.

Le 9 Novembre suivant, le même corps politique résolut, du consentement de M. Lagadec, recteur, de faire vendre sur la croix, le 16 Novembre, les bois de couverture et de charpente de la chapelle et de déposer le produit dans le coffre-fort de la fabrique de Plomelin.

Le Clergé

Recteurs

8 Septembre 1471. Pierre Denyel, remplacé par Roch Bihan ⁽⁴⁾.

1572. Olivier Revelen, auquel succède Pierre Rozec.

1596. Rolland Le Lard.

Juin 1604. Résignation de Jean Parcevaux, en faveur de Henry Guézennec.

1632. Jean L'honoré, frère de Jacques L'honoré chanoine de Cornouaille et promoteur.

1649. Allain Galliou.

¹ *Bulletin de la Soc. Arch. du Finistère*, V, p. 197.

² Peyron, *Lex églises et chapelles...*, p. 16.

³ Archives communales de Plomelin

⁴ Note de M. le chanoine Peyron.

En 1656, une mission fut donnée à Plomelin, par le Père Maunoir.

1662-1689. Allain Guellec.

1689-1708, Jean Guyot.

1708-1724. Allain Le Pennec, mort subitement le 7 Février 1724, âgé de 47 ans, inhumé en l'église paroissiale par le ministère de François Pétillon, recteur de Pluguffan.

1724. Jacques-Hyacinthe Bloet prit possession le 22 Février 1724, mourut en Novembre de la même année et fut inhumé près de la croix du cimetière. Un Souché de La Brémaudière assistait aux funérailles.

1725-1738. François-Joseph Chenau, docteur en théologie, prend possession le 15 Juillet 1725 et signe aux registres jusqu'au 25 Mars 1738. –

Joachim Gigant, curé de Combrit en 1728, puis de Poullan, prit possession le 23 Avril 1738, fut inhumé le 15 Août 1765, près de la croix du cimetière, âgé de 67 ans. Les obsèques furent présidées par M. Riou, recteur de Combrit.

1765-1780. Jean André prit possession le 22 Décembre 1765 et fut nommé recteur de Ploéven le 12 Septembre 1780. Il était fils de Michel André, notaire et procureur à la cour royale de Brest. Pendant son rectorat mourut écuyer Pierre de Botmilieu, chevalier, seigneur de la Villeneuve, demeurant au manoir de Kerbernetz.

13 Décembre 1780-10 Avril 1786. Simon Dadé. Sous son rectorat mourut, le 5 Novembre 1784, au manoir de Kergorentin, Etienne Guittot, capitaine du guet de la paroisse de Plomelin, âgé de 48 ans.

12 Juin 1786-30 Décembre 1792. Jean Lagadec, né au hameau de Brenfunteun en Plouhinec, le 22 Novembre 1742, prêtre à Plouhinec (1767-1772), curé du Juch (1778).

Curés

1640. Jean Kervern.

1641. Guillaume Sévénou.

1708. Le Helley, curé d'office.

1709. François Le Bourhis.

1715. Yves Abgrall.

1720-1725. Jean Le Quenel.

1725: Jean Bernard, curé d'office.

1732. Michel Jacq: - 1734-1744. Joseph Morvan. - 1757-

1758. René Fournier.

1761-1767. P.-J. Kerlen.

1767-1768. J. Le Bahezre de Lanlay, devint recteur de Pluguffan en 1768.

1769-1772. Michel Jacq.

1772. Le Pape.

1773-1776. J. Allain.

1776. Yves Coatantiec.

1777-1779. Le Baut.

1780. H. Le Berre.

1781-1782. F.-J. Lalouelle.

1787-1788. J. Quéméner.

1789. Jallet.

22 Mai 1791. Jean Lagadec, né à Plouhinec le 5 Juin 1763. Son dernier rapport au registre date du 14 Août 1792 ; le 15 Juin précédent les électeurs l'avaient nommé curé constitutionnel de Penhars. En 1804, on le retrouve desservant Plouhinec ; en 1806, il est vicaire de Spézet.

Prêtres Auxiliaires

1700. Yves Bacon. –
1725-1727. Jean Le Quenel.
1728. Le Provôt.
1730-1732. Tanguy.
1750-1755. - Jacques Henry.
1759-1760. Louis Cravec.
1765. J.-L. Trevssier.
1722-1777. Michel Jacq.
1780-1781. - Jean Codu.
1782-1783. René Trellu.
1784-1785. Guillermou.
1787-1788. G. Savina.
1788-1789. Meunier.
1790-1791. Julien-René Tilly (¹), plus tard régent du Collège de Quimper, mort à Quimper, le 4 Juillet 1836.

La révolution

Le recteur Jean Lagadec fut nommé, en 1790, trésorier de la municipalité de Plomelin. La municipalité s'occupa à ce moment de l'entretien des pauvres de la paroisse. Réunie le premier dimanche de chaque mois, elle mettait au point la liste des indigents qui serait publiée au prône de la grand'messe. Défense de donner l'aumône à d'autres. Les mendiants non reconnus comme tels devaient être dénoncés et semoncés. En cas de récidive, ils seraient conduits au district. Quant aux mendiants étrangers, on les arrêterait au premier village où ils seraient trouvés ; deux fusiliers les reconduiraient dans leur commune ; en cas de récidive, ils seraient menés au district.

La municipalité se chargeait des enfants de moins de dix ans, qu'elle plaçait chez des particuliers. Ceux-ci les nourrissaient et devaient les traiter « selon Dieu et leur conscience » ; en cas de mauvais traitement, on les placerait ailleurs.

En ce qui touche les malades indigents, une quête serait faite chaque année à leur intention, et, de surcroît, on les recommanderait prônalement à la charité des paroissiens.

Un membre de l'assemblée fit à ce propos une motion généralement applaudie. Il est reconnu qu'un coup de vin est pour les malades un remède efficace ; nul n'ignore, d'autre part, qu'à la campagne le vin d'auberge est de qualité inférieure « plutôt propre à empoisonner qu'à faire du bien ». Le personnage en question propose, pour procurer du bon vin aux malades, d'acheter une barrique aux frais de la municipalité. Ceux qui sont aisés le prendront à l'auberge, en payant le litre, les pauvres l'auront gratuitement. On donnera seulement une bouteille par jour et l'on n'accordera la troisième qu'après avis du recteur, qui s'assurera de l'état du malade. Celui qui sera chargé du vin rendra compte tous les mois de la situation.

Les festins de noces, à l'époque, duraient de cinq à six jours. On propose d'interdire les excès qui avaient lieu à cette occasion. Pour les baptêmes, on restait longtemps fricoter dans les auberges ; la fête durait jusqu'à la tombée du jour, et la pauvre mère se trouvait délaissée chez elle ... A ces abus la municipalité offre de porter remède, et défend aux aubergistes de donner à boire après six heures du soir (²).

¹ Voir sur ce personnage un article bien étoffé de M. le chanoine Curdallaguet dans le *Progrès du Finistère* du 3 Août 1940: Un grand oncle des « frères Hémon », le chanoine Julien-René Tilly.

² Arch. municipales de Plomelin

Le recteur Lagadec déclarait, le 25 Janvier 1791, à la municipalité qu'il se proposait de prêter le serment civique, après accord avec le maire sur le jour. Il ne tarda pas à émettre ce serment ⁽¹⁾.

En Juillet 1792, Jean Lagadec, membre du Directoire du district, prit part, avec un certain nombre de ses paroissiens, à la fête de la Fédération qui se célébra à Quimper. « On a vu avec plaisir, note le secrétaire Desnos, un piquet de grenadiers, le sabre en main, conduire à une certaine distance de la ville leurs frères d'armes du canton de Plomelin ⁽²⁾, distinction due à un canton dont les habitants, guidés par les leçons d'un curé patriote, ont toujours fermé l'oreille aux insinuations perfides des ennemis de la chose publique, qui dans la quinzaine après la réception des rôles de leurs contributions, les ont versées au trésor publique, et qui, enfin, dans ces derniers temps, ont montré leur zèle pour l'ordre en éloignant de leurs parages, par une surveillance continuelle, des brigands soudoyés par un malheureux cultivateur, instrument et victime de la ligue impie du fanatisme et de l'aristocratie ⁽³⁾...»

Les 16, 17 et 18 Août 1792, le recteur de Plomelin abrita dans son presbytère des Girondins proscrits ⁽⁴⁾.

Le 9 Juin 1793, il préside la séance du district. Le 2 Octobre, il est élu président de ce district, mais à partir du 20 du même mois, sa signature disparaît des registres.

Le 26 Décembre, l'ordre arrive de Brest de l'arrêter, ainsi que le vicaire de Pont-l'Abbé, Marin Perdoux. Lagadec est amené au Comité nocturne de Quimper, au milieu d'une nuit froide ; le lendemain, il est traîné à Brest, de brigade en brigade.

Quels étaient les crimes de Lagadec ? Il avait donné asile à des Girondins. Et le 19 Juin précédent il avait présidé la séance du Conseil de district de Quimper, où le substitut Vinoc avait prononcé un violent réquisitoire contre les terroristes Marat, Robespierre, et concluait en demandant que leur agent dans le Finistère, le citoyen Royou-Guermeur, fût tenu en état de surveillance. Ce dernier ne l'avait pas oublié et il ne lui avait pas fallu six mois pour tenir sa vengeance ⁽⁵⁾.

Combien de temps Lagadec resta-t-il en prison ? Nous l'ignorons. Ce que nous savons c'est que le 15 Floréal an II (4 Mai 1794) il se présenta en sa commune pour ratifier de sa signature la renonciation qu'il faisait à ses fonctions de prêtre et de curé.

Trois jours plus tard, le 18 Floréal, le Conseil de la commune de Plomelin, vu la démission ci-dessus :

- 1) Considérant la disposition des esprits ;
- 2) Considérant qu'il est de son devoir de prévenir les troubles pouvant résulter de la cessation du culte ;
- 3) Considérant que la démarche du sieur Lagadec, bien qu'elle soit conforme aux vues de la Convention, ne peut que nuire à la chose publique au lieu de la servir, a été d'avis d'appeler le citoyen Lagadec et de l'inviter, au nom de son patriotisme et de son amour pour la tranquillité, de reprendre ses fonctions. Ledit citoyen a comparu et sentant toute la sagesse de nos

¹ Peyrou, *Documents...*, 1, p. 123.

² Plomelin était chef-lieu d'un canton comprenant les communes de Plomelin, Trinnéoc, Pluguffan et une partie de celle de Combrit

³ Allusion à Nédélec, cultivateur et juge de paix du canton de Fouesnant, dont l'élection venait d'être invalidée.

⁴ Depuis le 14 Août 1792, Lagadec avait un compagnon de presbytère en la personne de l'abbé Alain Le Page, qui, le 8 Janvier 1793, signera « agent national ». A la date du 12 Septembre 1792, le registre porte la signature de Le Serandour « vicaire épiscopal du Finistère ».

⁵ Archives départementales, Fonds P. Hémon

représentations s'est rendu à nos vœux, déclarant qu'il était disposé à tout sacrifier pour le bien et à signer avec nous. Taniou fils, Daniel, maire, Lagadec, curé, Tanguy, secrétaire (¹).

Ce qui n'empêchera pas le Comité de Surveillance de Quimper de viser le 16 Vendémiaire an III (17 Octobre 1794) « le certificat de Lagadec, ex-ministre du culte ».

Jean Lagadec fut agent national de Plomelin jusqu'au 8 Février 1795, jour où il fut nommé instituteur de la commune. Il dut résigner ses fonctions, les deux charges étant incompatibles.

Le 31 Mai le district enregistrait sa nomination de commissaire pour le recensement des grains et farines dans le canton de Tréméoc.

Le 2 Vendémiaire an IV (24 Septembre 1795), il se présenta en la maison commune en qualité d' « ex-curé constitutionnel de Plomelin », déclarant qu'il se proposait de faire sa résidence en la commune « pour y exercer son culte connu sous la dénomination de « culte catholique, apostolique et romain » et qu'il y vivrait soumis aux lois de l'Etat.

Le 1^{er} Brumaire an IV (23 Octobre 1795), il reconnut en la maison commune que l'universalité du citoyen français est le souverain, puis promit soumission et obéissance aux lois de la République.

Le 16 Novembre 1795, la direction du district le désignait pour remplir les fonctions de commissaire du Directoire exécutif près des administrations municipales du canton de Plomelin.

Le 8 Germinal an IV (18 Mars 1796), la municipalité, présidée par François Guitot, ordonne de dénoncer et d'arrêter tout étranger et prêtre réfractaire trouvé sur le territoire de la commune, puis il frappe d'amende ceux qui leur donneraient asile, les rendant responsables des suites de l'affaire.

Le 29 Messidor et le 2 Thermidor an VI (17 et 20 Juillet 1798) il y sera question de faire des visites domiciliaires pour rechercher les suspects et estimer les biens nationaux du canton.

Le 1^{er} Vendémiaire an VII (22 Septembre 1799), Jean Lagadec, Le Cam et Diquélou, respectivement ministres du culte à Plomelin, Pluguffan et Tréméoc, se présentèrent à Plomelin, à la municipalité du canton, pour y prêter le serment de haine à la royauté, d'attachement et de fidélité à la République et à la Constitution de l'an III.

Le 23 Prairial an VIII (12 Juin 1800), le Préfet nomme maire de Plomelin le citoyen Le Déan, et adjoint le citoyen Lagadec. Ce dernier signe encore à la fin de cette année « adjoint au maire ».

Jean Lagadec et son neveu, le vicaire de Plomelin, assistèrent au synode tenu par Audrein à Quimper, le 15 Juillet 1800.

Recteurs après la révolution

Le 22 Novembre 1802, Mgr André nomme curé d'office à Plomelin Yves-Marie Cajun, né à Saint-Mathieu de Quimper, le 28 Janvier 1762, prêtre de Mars 1783. Souché de la Brémaudière ayant acquis l'ancien presbytre, le nouveau ministre du culte se trouvait sans logement. Le 1^{er} Décembre, le Conseil municipal décida de députer trois de ses membres vers de la Brémaudière, pour lui demander à quelles conditions il voudrait céder le presbytère. Celui-ci consentit à vendre l'immeuble au prix de 1.200 francs.

L'abbé Cajun fut recteur de 1806 à 1807.

1808-1817. Jean-Marie Colcanap, né à Quimper, le 9 Mars 1706, ordonné prêtre à Jersey en 1792, mourut à la grande mission de Plonévez-Porzay au début de Juin 1817.

En 1809, le Conseil de la fabrique de Pluguffan réclame au Conseil de la fabrique de Plomelin les calice et ciboire de la chapelle de N.-D. de Grâces, qui avaient été prêtés en 1795 à l'église de Plomelin. Les fabriciens de Plomelin demandent à les garder encore pour quelque temps, au plus pour cinq ans, après quoi ils devraient les rendre ou les payer.

¹ Archives municipales de Plomelin.

1817-1850. Jean-Louis Meillard, né à Crozon, le 23 Avril 1789, promu au sacerdoce le 9 Avril 1815, devint vicaire de Pont-l'Abbé, puis recteur de Plomelin (4 Juin 1817). Il restaura l'église paroissiale, le presbytère et la chapelle Saint-Philibert. Il mourut le 15 Septembre 1850.

1850-1859. Pierre-Jean Goardon, né à Cléden-Cap-Sizun, le 28 Janvier 1808, prêtre du 16 Juin 1832, vicaire à Plougasnou jusqu'à 1850.

1859-1861. François-René Le Meur, né à Lanildut, le 19 Décembre 1810, prêtre du 19 Décembre 1840, vicaire à Pont-l'Abbé jusqu'au 26 Février 1850.

1861-1872. Louis Le Brun, né à Plahennec, le 17 Avril 1822, prêtre du 1^{er} Août 1847, vicaire de Plonévez-Porzay jusqu'au 17 Décembre 1861.

1872-1901. Yves Pouliquen, né à Landerneau, le 6 Octobre 1831, prêtre du 17 Mai 1856, vicaire de Saint-Renan jusqu'au 2 Juillet 1872.

1901 (Mai)-1904 (Octobre). Joseph Berthou, ancien professeur au Petit-Séminaire de Pont-Croix.

1904 (12 Octobre)-1925. Aristide Braouézec, précédemment recteur de l'Hôpital-Camfrout.

1925 (15 Octobre)-1927. François Louarn, ancien aumônier de marine, chevalier de la Légion d'honneur.

1927 (22 Août)-1932. Henri Guillerm, né à Saint-Mathieu de Quimper, le 5 Juillet 1872, prêtre de 1896, musicien de valeur, qui a fait avancer la question du folklore en Bretagne par la publication de deux ouvrages: *Recueil de chants populaires bretons du pays de Cornouailles*, Rennes, Simon 1905, et *Méodies bretonnes recueillies dans la campagne* (en collaboration avec M. Herrieu), David, Quimper.

1932. Louis Salou, né à Ploudaniel en 1879, prêtre de 1905.

Vicaires

1839-1842. Charles Pennors, de Saint-Sauveur de Brest.

1842-1845. Jean-Marie Le Bloas, de Lambézellec.

1845-1851. Jean Le Moigne, de Beuzec-Cap-Sizun.

1851-1853. Pierre Caéric, de Moëlan.

1853-1857. Jacques Crozon, de Larnbézellec.

1857-1858. Nicolas Milin, de Plounéventer.

1858-1859. Jean-Marie Rion, de Plouarzel.

1859-1861. François Thomas, de Lambézellec.

1861-1863. Clet Bériet, de Cléden-Cap-Sizun.

1863-1866. Guillaume Le Sann, de Plouénan.

1866-1872. Jean-Guillaume Guéguen, de Locronan.

1872-1878. Thomas Keraudy, de Landerneau.

1878-1880. Jean-Marie Bizien, de Landerneau.

1880-1883. Jean-Louis Boulis, de Langolen.

1883-1884. Jean-Marie Menguy, de Plouézoc'h.

1884-1893. Jean Picart, de Lampaul-Guimiliau.

1893-1895. René Quillien, de Plonévez-Porzay.

1895-1899. Pierre Bothorel, de Gast.

1899-1925. Louis Canivet, de Quimperlé.

1925-1926. Yves Quéginer, de Saint-Derrien.

1926-1928. Amédée Le Brazidec, de Locrniné.

1928-1930. René Pennanrun, de Briec.

1930-1935. Jean-Marie Kerdoncuff, de Dirinon.

1935-1937. Jean-Marie Guillou, de Guimiliau.

1937-1939. Roger Ramonet, de Plouider..

14 Juillet 1939, Corentin Kerouédan, né à Pouldreuzic.

Orphelinat de Kerbernès

Un orphelinat. existe à Quimper depuis 1894, destiné à recevoir des enfants du sexe masculin. Il est situé, 22, rue. Bourlibou. et porte le nom de *Fondation Massé-Petitcuénot*,

Une école pratique d'agriculture et d'horticulture, située à Kerbernès en Plomelin, y est annexée, conformément à l'article. 4 des statuts de l'œuvre.

Un chapelain est attaché à l'établissement. De 1902 à 1910, M. Arthur Le Bris, originaire de Douarnenez, en exerça les fonctions: Il fut remplacé en 1910 par M. Jean Branquec, né à Gouézec, en 1883, prêtre de 1907.

Notabilités.

Jacques Daniel, écrivain.

Jacques-François Daniel, né au Reste en Plomelin, le 16 Février 1792, licencié en droit et professeur d'Université, finit par échouer au collège de Landerneau. Il mourut dans cette ville le 13 Janvier 1878.

Voici ses ouvrages : Une thèse de licence

Souvenirs historiques où leçons d'histoire, 1826

Recueil de formules et de secrets mnémoniques... 1831

Leçons de français à l'usage de l'Académie Française par un Bas-Breton, 1837

Etymologies diverses, 1838

Méthodes mnémoniques simplifiées, 1841

Récréations grammaticales, 1842

Historique de la ville de Landerneau et de Léonais, 1874

Analectes littéraires et scientifiques..., 1874

Etymologies des noms propres bretons gaulois ou celtiques, 1876 ⁽¹⁾.

Monseigneur du Marchallac'h,

Vicaire général. du diocèse de Quimper, Protonotaire apostolique (1808-18891) ⁽²⁾.

Auguste-François-Félix du Marc'hallac'h, fils de Jean-Félix et de Gertrude Roger de Carcaradec, domiciliés au manoir du Pérennou, naquit à Quimper le 8 Septembre 1808, dans un hôtel de la rue du Quai, situé en face de la rue des Vieilles-Cohues (aujourd'hui rue Laënnec). Il fut baptisé le jour même en l'église Saint-Matthieu.

Deux filles, issues du même mariage, épousèrent, l'une M. le comte Louis de Carné, de l'Académie Française, l'autre M. l'amiral de la Grandière, resté célèbre dans la marine et la diplomatie.

A l'encontre de son père, dont la nature était fort douce, Auguste se montrait vif et emporté jusqu'à la colère. Après des études faites au collège de Quimper, à Sainte-Anne d'Auray, puis au lycée Sainte-Barbe de Paris, le jeune homme suivit les cours de médecine et de droit dans la capitale.

Vers 1837, il visita l'Italie et y fit un long séjour. A Rome, il bénéficia d'une audience du pape Grégoire XVI.

En Septembre 1838, il se joignit, avec quelques autres Bretons, à M. de la Villemarqué pour se rendre au pays de Galles, afin d'en étudier la littérature et de se perfectionner ainsi dans la connaissance du breton. Embarqués à Saint-Malo le 29 Septembre 1838, ils arrivaient le lendemain à Jersey, d'où de la Villemarqué écrit à son père : "Je n'ai appris que ces jours derniers à connaître du Marc'halla. C'est un homme du plus grand mérite, et mieux que cela, un cœur

¹ Kerviler, *Répertoire général*, XI, pp. 277-278

² Voir abbé Rossi, Notice sur Monseigneur du Marchallac'h. Quimper, de Kerangal, 1891

parfait et un profond chrétien. » Quelques jours plus tard, les jeunes Bretons mettaient le pied sur le sol du pays de Galles ⁽¹⁾.

De ce voyage, Auguste du Marc'hallac'h garda le meilleur souvenir, et il en rendit compte dans le *Journal des Débats* des 19 et 22 Octobre 1838.

Rentré en Bretagne, il épousa, le 10 Juin 1839, Mélanie Harrington, âgée de 22 ans, fille de Joseph et de Anne de Carné-Marcein, née à Quimper et domiciliée au manoir du Marc'hallac'h en Plonéis. Bénit par Jégou, professeur au Séminaire, le mariage fut célébré dans l'église de Plonéis ⁽²⁾.

Après la mort de sa femme et de trois enfants, Auguste du Marc'hallac'h, en 1851, entra au Séminaire de Quimper, et trois ans plus tard, le 30 Juillet 1854, il reçut la prêtrise des mains de Monseigneur Grave ⁽³⁾.

Le lendemain, il célébra sa première messe devant son père, en la chapelle du Pérennou. Celui-ci avait longtemps résisté au désir de son fils de se faire prêtre, parce qu'il ne voulait pas voir s'éteindre en lui sa race, puis il s'inclina cependant, et dédia à l'élu du Seigneur un fort beau poème :

*Mon fils, monte à l'autel, où le Sauveur t'appelle,
Va chercher dans son sein l'oubli de tes douleurs ;
De ceux que tu pleurais la phalange immortelle
T'entoure de ses vœux et fait sécher tes pleurs.*

*Près de toi, cher enfant, ton père octogénaire,
Au pied de cet autel, tristement prosterné,
Offre au Dieu que tu sers, dans une humble prière,
Et son fils qui consacre et le pain consacré. ⁽⁴⁾*

Nommé chanoine honoraire en 1858, Auguste du Marc'hallac'h reçut, cinq ans plus tard, les lettres de vicaire général.

Au Pérennou, notamment, pendant les vacances, il accueillait des amis de qualité : l'abbé Cazalès, l'abbé Testard du Cosquer ⁽⁵⁾, le R. Père Félix, conférencier de Notre-Dame, l'abbé Perreyve, le chanoine de Léséleuc ⁽⁶⁾, l'abbé Chesnel ⁽⁷⁾.

En 1870, aumônier volontaire, à 62 ans, des mobilisés du Finistère, il fit des prouesses qui lui valurent le ruban de la Légion d'honneur.

Elu député du Finistère le 8 Février 1871, il donna sa démission le 8 Juin suivant, et devint, le 4 Janvier 1872, recteur des Glénans, paroisse dont il avait obtenu la création.

Mgr Nouvel lui confia, en 1873, la charge de vicaire général titulaire. Cette même année, il fut nommé vice-président de la Société Archéologique du Finistère, et jusqu'à sa mort, il conservera cet honneur.

¹ *La Villemarqué, sa vie et ses œuvres*. Paris, 1926, pp. 37 et ss

² Quarante ans plus tard, en souvenir de cette union, Auguste fit don à cette église d'un vitrail, qui se trouve au chevet, du côté de l'épître, et porte les armes des du Marc'hallac'h et des Harrington.

³ Dévot à la Sainte Vierge, il fit édifier dans le bocage du Séminaire une chapelle en bois en son honneur. Plus tard, par ses soins, une chapelle en pierre la remplaça.

⁴ Rossi, op. cit., pp. 14-15.

⁵ Plus tard, archevêque de Port-au-Prince.

⁶ Promu quelques années après à l'évêché d'Autun.

⁷ Théologien du Pape au Concile du Vatican, aumônier des Dames du Sacré-Cœur de Quimper.

En 1876, il eut la douleur de voir mourir, au Pérennou, son beau-frère, le comte Louis de Carné. Neuf ans plus tard, il adressa à l'évêque un mémoire fort documenté, établissant l'authenticité du bras de saint Corentin, qui après avoir été proposé à la vénération des fidèles dans la cathédrale de Quimper pendant 200 ans, avait disparu en 1824 et ne fut retrouvé qu'en 1879. Ce rapport fut communiqué à la Société d'archéologie ⁽¹⁾.

Mgr Nouvel étant décédé le 1^{er} Juin 1887, M. du Marc'hallac'h fut nommé vicaire capitulaire ainsi que son collègue, M. Serré. Le nouvel évêque, Mgr Lamarche, lui conserva les pouvoirs de vicaire général, et c'est en cette qualité qu'il assista, le 29 Janvier 1888, au sacre du prélat, à Notre-Dame de Paris.

Après Pâques, l'évêque se rendit à Rome et obtint un titre de protonotaire pour M. du Marc'hallac'h.

Frappé d'une violente attaque à Orléans, où il s'était rendu pour les fêtes de l'inauguration du monument à Mgr Dupanloup, le protonotaire dut être ramené à Quimper et résigna bientôt ses fonctions de vicaire général. C'était vers la fin de 1888. Il se retira au Pérennou.

L'année suivante, il y fit déblayer la villa et les bains gallo-romains.

Victime d'un anthrax, il mourut le 16 Aout 1891 et fut inhumé au cimetière de Plomelin. Sur sa tombe se dresse un beau monument en fin granit, armorié de son blason : *d'or à trois arceaux de gueule*. Sa dépouille mortelle repose à l'ombre de la croix de Mission de 1884.

Auguste du Marc'hallac'h publia en 1877 une traduction d'un ouvrage américain : *L'invitation acceptée : Motifs d'un retour à l'unité catholique* ⁽²⁾. Il s'agit de l'invitation adressée par Pie IX aux protestants au moment de l'ouverture du concile du Vatican.

Il fonda le *Bulletin de l'enseignement*, transformé par ses soins en 1886 en *Semaine religieuse du diocèse de Quimper et de Léon*.

Au Dictionnaire de la conversation il donna plusieurs articles sur des monuments ou paysages bretons. Enfin, on conserve de lui, en manuscrit, un travail héraldique inachevé sur les armoiries de Bretagne.

Dom Corentin Guyader, Abbé de Meilleray

Né à Plomelin le 23 Avril 1878, Jean-Corentin Guyader entra au Séminaire de Quimper en 1897. Il le quitta, trois ans plus tard, pour s'agréger, en l'abbaye de Thymadeuc, à l'Ordre des Cisterciens de la stricte Observance.

En 1903, dom Bernard Chevalier préparant au Petit-Clairvaux, en Canada, un abri éventuel pour son abbaye menacée, le Père Corentin fut un des seize moines fondateurs.

Rentré en 1919, il devint bientôt Prieur de Thymadeuc, quand dom Dominique, élu Abbé, quitta cette charge en 1922. Mais dès 1925, le R Abbé général ayant reçu de Rome l'administration du monastère des Bénédictins anglicans de Caldey, dont la conversion en 1913 eut tant de retentissement, dom Corentin y fut envoyé pour représenter l'Ordre. Sa connaissance parfaite de la langue anglaise, ses qualités de sage et ferme douceur, son entente des affaires l'avaient désigné au choix de ses supérieurs.

C'est en 1928 que dom Corentin fut promu à la direction de l'abbaye de N.-D. de Meilleray. La cérémonie de sa bénédiction eut lieu le 12 Décembre de cette année, en la fête de saint Corentin. Elle fut présidée par Mgr Le Fer de la Motte, évêque de Nantes, en présence de Mgr Duparc, évêque de Quimper-Léon, de Mgr Picaud, évêque d'Erythrée, de plusieurs Abbés, d'un très nombreux clergé et d'un certain nombre de personnalités des diocèses de Quimper et de Nantes ⁽³⁾.

¹ Bulletin de la Soc. Arch. da Finistère, 1885, pp. 57-64

² Paris, Librairie des Saints-Lieux, rue des Saints-Pères, 16.

³ Semaine religieuse de Quimper, 1928, pp. 904-906 ; 920-923

Dom Corentin fut le septième Abbé du monastère de Meilleray, depuis sa restauration en 1817. Il est décédé le mercredi 20 Novembre 1940 (¹).

¹ Ibid., 1940, pp. 380-382.